

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ROCH

PLAN D'ACTION 2015-2017

Adopté le 29 janvier 2015

Enjeu	Actions	Échéance
1. Participation citoyenne et démocratique	<p>1.1 Présenter les enjeux du quartier à chaque assemblée</p> <p>1.2 Assister aux assemblées des organismes du quartier pour nouer des partenariats et informer sur les actions du CQSR.</p> <p>1.3 Assurer la représentation des différents secteurs d'activités et segments démographiques du quartier au sein du CA du CQSR.</p> <p>1.4 Plaider auprès de la ville pour obtenir des fonds nécessaires pour réaliser des projets qui importent aux résidents</p> <p>1.5 Organiser avec les autres conseils de quartier un forum annuel des conseils de quartier de Québec.</p> <p>1.6 Créer de concert avec les autres conseils de quartier une page Facebook afin de renforcer d'échanges des informations et des expériences</p> <p>1.7 Préparer le 20^{ème} anniversaire du CQSR (21 février 2017)</p>	<p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>Automne 2015</p> <p>Hiver 2015</p>
2. Communication efficace	<p>2.1 Faire le suivi des demandes et recommandations citoyennes.</p> <p>2.2 Réactiver le compte Twitter du CQSR.</p> <p>2.3 Afficher l'ordre du jour des assemblés dans des endroits publics (bibliothèque Gabrielle Roy, Intermarché, Métro).</p> <p>2.4 Faire une ou plusieurs conférences de présentation dans les écoles pour sensibiliser les étudiants à s'impliquer dans le quartier</p>	<p>En continu</p> <p>Novembre 2014</p> <p>En continu</p> <p>Printemps 2015</p>

<p>3. Mobilité durable dans le quartier</p>	<p>3.1 Participer au comité de mise à jour du plan d'action sur le réseau cyclable.</p> <p>3.2 Offrir à Accès transports viables l'opportunité de réaliser des projets pilotes dans le quartier.</p> <p>3.3 Faire des propositions aux élus et à l'arrondissement en s'inspirant des bonnes pratiques en mobilité durable ailleurs.</p> <p>3.4 Sensibiliser les cyclistes et les automobilistes au respect de la circulation piétonne</p>	<p>Hiver 2014/2015</p> <p>En continu</p> <p>Printemps 2015</p> <p>Printemps 2015/2016</p>
<p>4. Végétalisation du quartier</p>	<p>4.1 Organiser et participer aux corvées dans le quartier.</p> <p>4.2 Soutenir et motiver les organismes qui œuvrent à la végétalisation du quartier.</p> <p>4.3 Participer au comité d'élaboration du plan triennal de propreté.</p> <p>4.4 Participer à la table de travail de l'arrondissement sur les îlots de chaleur</p>	<p>Printemps 2015/2016</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>
<p>5. Mixité sociale, l'animation, et une vie de quartier saine, vivante et dynamique</p>	<p>5.1 Valoriser les initiatives d'aménagement architectural et paysager dans le quartier.</p> <p>5.2 Soutenir les événements rassembleurs dans le quartier.</p> <p>5.3 Tenir un événement annuel (ex : 5 à 7) au profit d'un organisme du quartier ou d'une cause intéressant le quartier.</p> <p>5.4 Participer au Comité de vigilance sur les activités portuaires.</p>	<p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>Automne 2015/2016</p> <p>En continu</p>

	<p>5.5 Suivre le dossier relatif à une éventuelle implantation d'un site d'injection supervisé dans le quartier.</p> <p>5.6 Organiser un débat autour de la question des organismes communautaires de Saint-Roch</p>	<p>En continu</p> <p>En continu</p>
<p>6. Vigueur, mixité et équilibre de l'offre en habitation</p>	<p>6.1 Soutenir la présentation publique d'informations pertinentes à diverses tenures en habitation</p> <p>6.2 Solliciter l'administration municipale afin que le conseil de quartier de Saint-Roch soit tenu informé et consulté quant à l'évolution du chantier d'écoquartier à la Pointe-aux-Lièvres</p> <p>6.3 Solliciter l'administration municipale afin que le conseil de quartier de Saint-Roch soit informé consulté quant aux enjeux pertinents au développement des friches urbaines du quartier</p> <p>6.4 Solliciter l'administration municipale quant à l'application de la réglementation et des programmes d'aide à la rénovation existant, et interpeller les acteurs au dossier par le moyen des tribunes disponibles.</p> <p>6.5 Définir les critères de la qualité de vie pertinents au PPU Saint-Roch portion sud</p> <p>6.6 Promouvoir la qualité de vie dans le quartier Saint-Roch selon les critères définis et par le moyen des tribunes disponibles.</p> <p>6.7 Organiser un débat autour de la question du développement immobilier des co-propriétés dans le quartier : excès de l'offre et gentrification agressive et malvenue, ou bien, diversification de l'offre et rencontre d'une demande légitime et bénéfique ?</p>	<p>2015</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>Mars 2015</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>

	<p>6.8 Organiser un débat autour de la question des commerces de proximité versus les commerces de destination : symbiose ou concurrence ?</p> <p>6.9 Organiser un débat autour de la définition du centre-ville : espace maximisé ou échelle humaine ?</p>	<p>En continu</p> <p>En continu</p>
--	---	-------------------------------------